

B. H. A. A.
57/3

MATÉRIAUX

POUR

L'HISTOIRE PRIMITIVE ET NATURELLE

DE L'HOMME

Revue Mensuelle Illustrée

dirigée par

M. ÉMILE CARTAILHAC

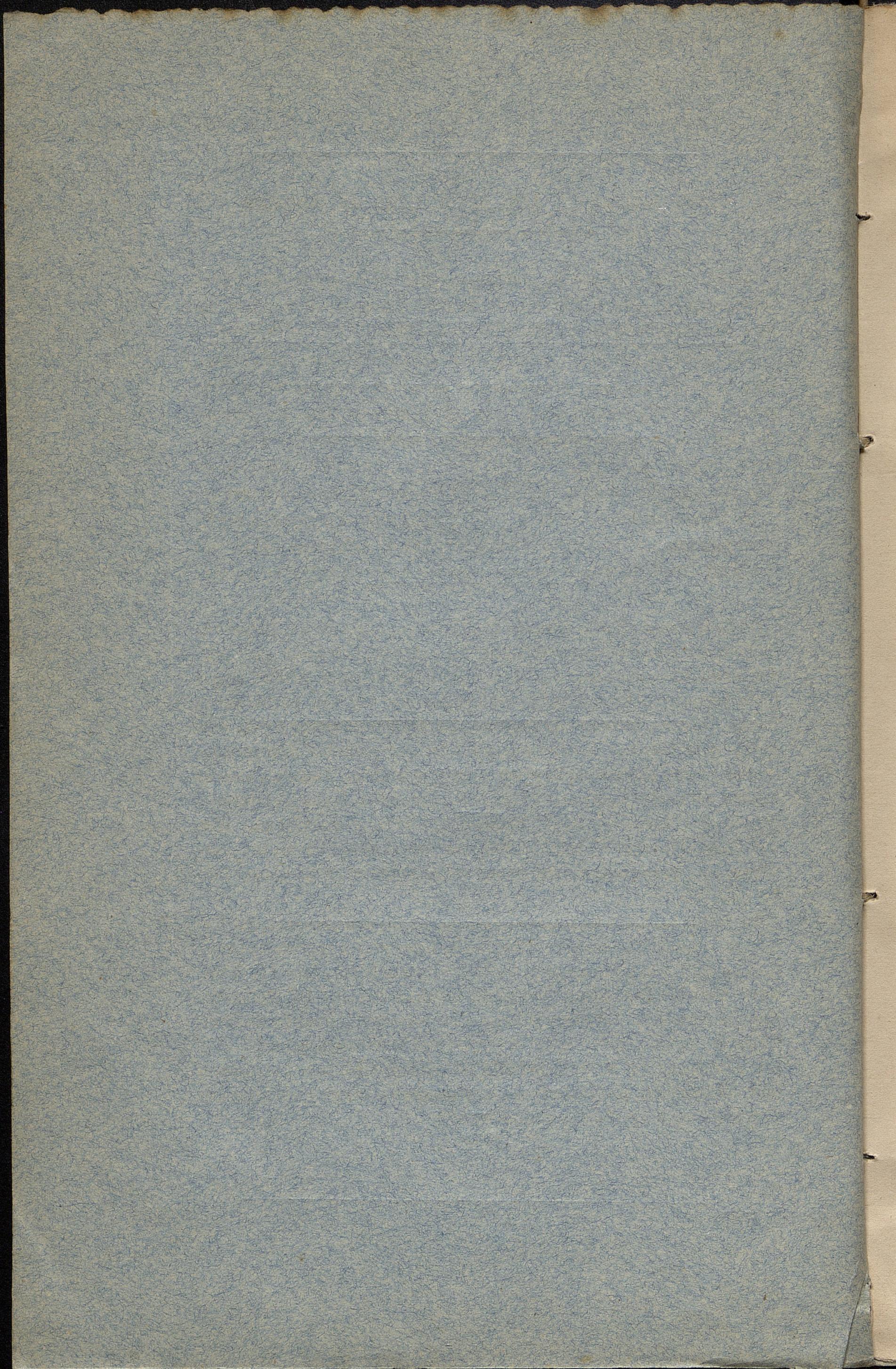
E. CARTAILHAC

Les sépultures de Solutré (Saône-et-Loire)

PARIS. — CH. REINWALD, LIBRAIRE,

Rue des Saints-Pères, 15

—
1881



EMILE CARTAILHAC : **Les sépultures de Solutré**
(Saône-et-Loire) (1).

Lorsque l'on remonte la gracieuse vallée de la Saône aux ondes nonchalantes, avant d'arriver à Macon, on aperçoit soudain au loin, et à gauche, deux pointes abruptes, l'une d'elles est Solutré.

Plus près on reconnaît qu'au pied de cet escarpement pittoresque, formé par des calcaires jurassiques, s'étend un vaste mamelon légèrement incliné jusqu'au fond de la vallée creusée dans les marnes du lias. Voisin d'une source abondante, abrité contre les vents du nord, exposé aux rayons du soleil et dominant un vaste horizon, ce lieu fut une des stations privilégiées de nos lointains devanciers.

De temps en temps la falaise s'écroule, mais l'homme a repris plusieurs fois possession du terrain, laissant de nouveaux débris qui devaient être à leur tour enfouis sous les blocs éboulés et la des-

(1) En travaillant à mon livre *sur les sépultures préhistoriques*, destiné à la Bibliothèque scientifique internationale, j'ai recherché, sans aucun parti pris, des sépultures quaternaires et je n'en ai pas trouvé. C'est le résultat auquel j'étais parvenu en 1872 et que j'avais indiqué dans une note publiée par la Société d'histoire naturelle de Toulouse. Les fouilles exécutées depuis cette époque dans tous nos départements n'ont fait que confirmer mon ancienne opinion ; parmi tous nos explorateurs si zélés, si heureux, aucun n'a pu nous montrer des tombes antérieures à l'âge de la pierre polie. Toutes les sépultures prétendues quaternaires ont été signalés avant 1872 et quelques-unes très-anciennement lorsque la science n'était pas fixée, lorsque les maîtres eux-mêmes, sans qu'on puisse un seul instant le leur reprocher, confondaient l'âge des gisements.

Ces variations, toutes les sciences les offrent. La physique, la chimie que l'on enseigne aujourd'hui, sont assez différentes de celles que j'ai apprises au Lycée. Il en est ainsi dans toutes les branches des connaissances humaines. Les découvertes nouvelles font mieux comprendre les anciennes, elles les expliquent, elles les contrôlent. Certaines théories sont renversées, d'autres vérifiées, favorisées ; en un mot, révolution et progrès sont souvent synonymes.

Je dois ajouter que M. G. de Mortillet partage tout-à-fait mon sentiment au sujet des sépultures quaternaires ; il s'est plusieurs fois exprimé très-nettement à cet égard soit à son cours, soit dans ses écrits.

E. C.

cente des talus. L'occupation n'a jamais cessé et aujourd'hui encore un modeste village s'élève au bas des foyers de l'âge de la pierre.

Combien il doit être difficile de se reconnaître dans un tel terrain, au milieu des couches plus ou moins irrégulières, et de classer à leur date relative les ossements et les débris d'industrie qu'elles renferment.

Les travaux considérables entrepris depuis 1865 par MM. de Ferry, Arcelin, Ducrost, Lortet, Chantre, ont cependant permis d'avancer quelques conclusions.

Parmi les dépôts, ceux qui paraissent les plus anciens sont constitués par un amas d'ossements de chevaux accumulés en quantité prodigieuse. Ils forment des couches profondes et surtout une muraille prismatique de 4 mètres de large sur 3 mètres de haut qui se développe suivant une ligne irrégulière et brisée de plus de 400 mètres de long. On aurait pu reconstituer les squelettes de 40,000 chevaux ! Les ossements de ce solipède sont très-peu mêlés à d'autres. Ils sont confusément entassés, et surtout à la base de l'amas ils sont liés par les concrétions calcaires produits des agents atmosphériques. La plupart sont brisés pour l'extraction de la moelle ; beaucoup paraissent avoir subi l'action du feu ; au milieu d'eux se rencontrent des éclats de silex.

Ce sont évidemment des débris de cuisine qu'il faut attribuer à l'époque où le cheval eut son maximum de développement. Il vivait en bandes innombrables dans les prairies et les peuplades de Solutré n'avaient pas besoin de rechercher un autre gibier.

On trouve çà et là des traces de foyers qui sont sans doute contemporains des amas de chevaux. Ils renferment presque exclusivement les débris de cette espèce ; et ce qui vient confirmer leur ancienneté, les pointes de trait en silex taillé avec soin, si communes ailleurs, ne s'y montrent pas.

En revanche on y voit quelques pointes dans le style du Moustier, une grossière ébauche de hachette quaternaire.

M. l'abbé Ducrost est d'accord avec M. Arcelin pour signaler ces foyers où les instruments sont moins perfectionnés, où les flèches manquent, où le renne ne prédomine pas, où l'éléphant, l'*ursus spelæus* et le *canis lupus* accompagnent le cheval.

Ces foyers étaient en plein air, ils y sont restés longtemps. D'autres furent allumés contre la muraille d'os de chevaux, ou sur elle, entre les blocs éboulés et un peu partout; ils reposent d'ordinaire sur de larges pierres et souvent sont recouverts par d'autres dalles. On y recueille une faune variée, renne très-abondant, cheval, mammoth, aurochs, cerf wapiti, ours brun, ours des cavernes, lion des cavernes, loup, renard, lynx, hyène des cavernes, antilope saïga, putois, blaireau, lièvre et marmotte.

La richesse de ces foyers en objets d'industrie est fort inégale; toutefois, l'ensemble des pièces recueillies (et leur nombre est considérable) est très-homogène. Ce sont parmi les silex, avec des lames et des grattoirs, des pointes de trait fort plates et retaillées avec soin en forme de losanges ou de feuilles de saule ou de laurier; c'est le type que l'on rencontre à Laugerie-Haute; ces pointes peuvent avoir été quelquefois apportées dans la dépouille même des animaux auxquels elles avaient donné la mort. En fait d'os travaillés, malgré un nombre considérable de bois de rennes débités pour être utilisés, on ne peut citer qu'un très-petit nombre de pointes lisses et simples, quelques dents incisées autour de la racine et destinées à être suspendues, des bois de rennes percés de grands trous et d'autres couverts d'encoches, quelques prétendues marques de chasse.

On a fort insisté sur deux statuettes en pierre tendre figurant un renne, et malheureusement fragmentées. Ce sont des spécimens de l'art primitif, uniques à Solutré.

Mais ce qui a rendu célèbre cette station, c'est la présence au milieu des gisements paléolithiques d'un véritable cimetière. On croit encore qu'une partie des tombes tout au moins appartenait aux chasseurs de rennes; tel n'est pas notre avis. Voici les faits :

Le « Crot du Charnier » a une surface d'un hectare environ, mais les recherches ont porté sur une faible partie de son étendue, où l'on a retrouvé un nombre considérable de foyers. Parmi ceux-ci bon nombre sont bien délimités, intacts et offrant une épaisseur qui trahit une longue durée; d'autres sont de moindre importance, remaniés peut-être et en définitive ils forment ensemble comme un réseau à mailles serrées. M. de Ferry a pu dire « *les foyers sont*

presque tous contigus. » Leur zone suit les ondulations du terrain sous-jacent, ils sont tantôt bien au-dessous, tantôt voisins de la surface du sol actuel ; ils coïncident avec le niveau du sol à l'époque du mammoth et des chasseurs aux flèches ovales et losangées.

Combien de temps le sol est-il resté libre de tout apport naturel ou artificiel ? on ne sait.

Toujours est-il que sur la zone de foyers reposent sans intervalle des sépultures si nombreuses, qu'en 1870 on en avait exploré plus de 60.

Le squelette repose sur ou dans le foyer ; tantôt il est couché à côté, tantôt il est dans la terre libre. On a fait connaître le chiffre des sépultures des deux premiers groupes : il était de 30 sur 60 en 1870, de 45 en 1873. Nous n'avons pas le chiffre exact des tombes hors des foyers, mais il a grandi en proportion et doit être considérable.

M. Arcelin reconnaissait les tombes quaternaires à ce fait qu'elles ne sont pas orientées ; chose curieuse : le hasard a voulu qu'un squelette exhumé devant l'Association française fût orienté, ainsi que celui que M. l'abbé Ducrost a principalement signalé.

Les corps ne sont jamais dans une position horizontale, mais inclinés à droite ou à gauche, les pieds ou la tête plus haut ou plus bas, comme s'ils avaient glissé sur d'anciennes déclivités ou plutôt comme si on les avait jetés négligemment dans les dépressions irrégulières du terrain.

Le cimetière continue au-delà de la limite de la station préhistorique. Sur l'emplacement des foyers, « qui sont presque contigus, » il était impossible que le corps ne coïncidât pas souvent avec les amas de cendres que l'on a peut-être même recherchés pour y déposer les morts. C'est à tort que l'on a cru voir sur les os des traces de la chaleur du foyer. Les ossements recueillis sur les foyers présentent le même degré d'altération, les mêmes incrustations blanchâtres, le même état crayeux, que ceux de quelques tombes fermées et autres.

Les sépultures vers la partie nord du tertre la plus rapprochée de la base de l'escarpement sont, pour ainsi dire, à la surface du terrain moderne ; plus bas elles suivent les inégalités du sol de l'âge du

renne et sont ainsi recouvertes par une épaisseur plus ou moins grande de terrain rapporté, dans lequel ne manquent pas les silex et os d'animaux qui se rencontrent partout à Solutré.

Il ne serait pas surprenant que les remblais et nivellements eussent eu lieu surtout à l'époque du cimetière et depuis les temps modernes auxquels il faut attribuer les vestiges de constructions que présente le Crot du Charnier.

Quant aux armes et aux débris de cuisine ou aux divers objets recueillis dans le voisinage des morts, on ne peut pas dire qu'ils ont été déposés là à l'occasion des funérailles. M. Arcelin nous avoue que les mêmes objets se retrouvent dans les foyers qui n'ont aucun caractère funéraire. Souvent après avoir soulevé la dalle protectrice d'un foyer, des instruments en silex apparaissaient à la surface. Ils semblaient qu'ils eussent été déposés là pour être repris à la première occasion.

Mais ces sépultures ont un lien commun : les unes, assez nombreuses et qui avaient attiré les premières l'attention, se présentaient sous forme d'un caisson rectangulaire en dalles brutes, non équarries, mais bien assemblées. Dans l'une d'elles un squelette de femme reposait sur des os brûlés et pilés ; il avait à ses côtés des os de chevaux et de renne et trois couteaux en silex.

La plupart des autres sépultures, disaient en 1869 MM. de Ferry et Arcelin, sont le rudiment de ce type. Elles présentent une, deux ou trois dalles dressées souterrainement à côté du squelette, soit d'un côté ou des deux côtés de la tête, soit aux flancs ou aux pieds ; quelques corps paraissent avoir été recouverts de pierres amoncelées.

Il n'y a dans tout Solutré aucun fait de superposition de sépulture, *aucun* exemple de foyer situé au-dessus d'un squelette. Maintenant parmi toutes ces tombes il en est de l'âge de la pierre polie bien caractérisée, les unes par un vase orné de quatre anses mamelonnées et percées d'un trou de suspension (Musée de Lyon), les autres par la présence de tessons d'aspect néolithique. Une sépulture placée au sommet du tertre appartient aux temps historiques (Burgondes) ; une autre a livré un squelette de jeune fille avec un collier de verroterie et une bague en bronze avec

croix et lettres gravées (Burgonde); plusieurs corps ont présenté les mêmes caractères. M. Perrault de Rully avait trouvé en 1869 un squelette avec anneaux de bronze aux doigts et aux bras. Enfin, M. Arcelin a recueilli un fragment d'inscription funéraire romaine, et des briques à rebord dans les murs d'un petit caveau.

La conclusion sera qu'il n'y a pas à Solutré une seule tombe qui puisse être sûrement rapportée à l'âge de la station préhistorique ancienne. Nous n'avons pas à rechercher à quelle époque appartient la majeure partie de ce cimetière. M. Arcelin, après un loyal exposé des faits, revendique pour l'âge du renne tous les cas de superposition exacte de tombes et de foyers. M. l'abbé Ducrost attribue à cette époque les squelettes qu'il a trouvés *lui-même* dans cette situation, mais il abandonne à l'âge de la pierre polie, aux Gallo-Romains peut-être, la plupart de ceux que MM. de Ferry et Arcelin ont exhumés.

Nous sommes certains qu'il y en a de néolithiques, de gallo-romains, de mérovingiens. Les autres constituent un *caput mortuum* qu'il sera toujours dangereux d'utiliser dans les statistiques anthropologiques.

M. Arcelin ne soutient pas l'ancienneté des tombeaux en dalles, M. Ducrost abandonne également même la tombe close, contenant avec le squelette humain des os de renne et des couteaux en silex qu'on a dû recueillir pendant le creusement de la fosse et placer dans le caisson avec quelque préoccupation superstitieuse, d'autant mieux qu'on avait mis le corps sur un lit cendré épais de 0^m,20 évidemment emprunté à quelque foyer voisin. On est dès lors encouragé à douter aussi de l'âge du squelette que M. l'abbé Ducrost a signalé dans les Annales du Muséum de Lyon et qui, d'après le dessin et le texte, paraît avoir été exactement placée au centre d'un foyer quaternaire encore circonscrit par des blocs de pierre.

Il est impossible de séparer de toutes les autres cette tombe qui ne présente rien de vraiment nouveau et spécial.

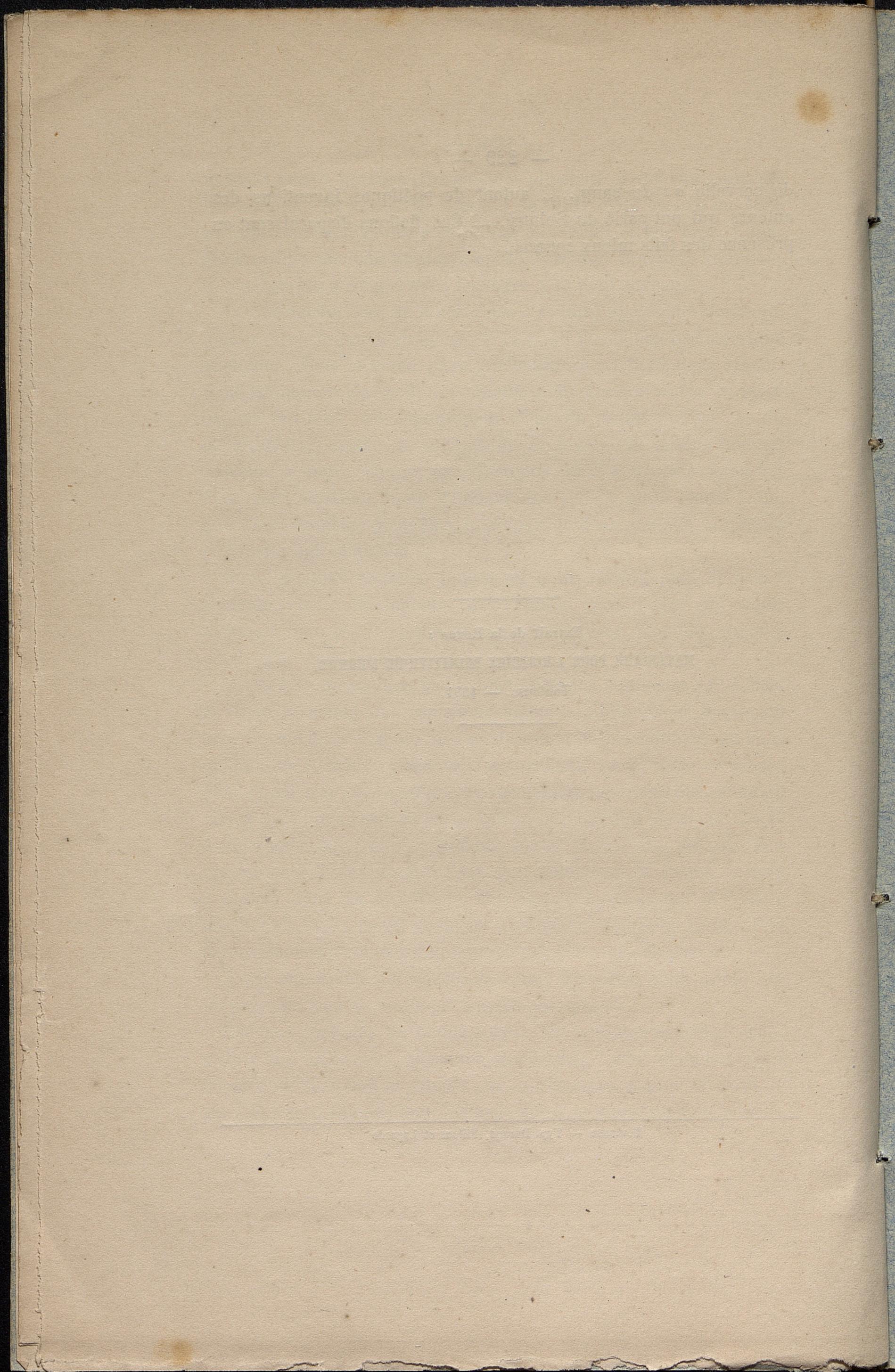
Chevaux immolés en nombre dans les cérémonies religieuses, festins des funérailles, offrandes aux esprits, huttes abandonnées à la mort de l'habitant et ruinées sur son cadavre, amour filial révélé par les crânes édentés des vieillards que l'on nourrissait de moelle,

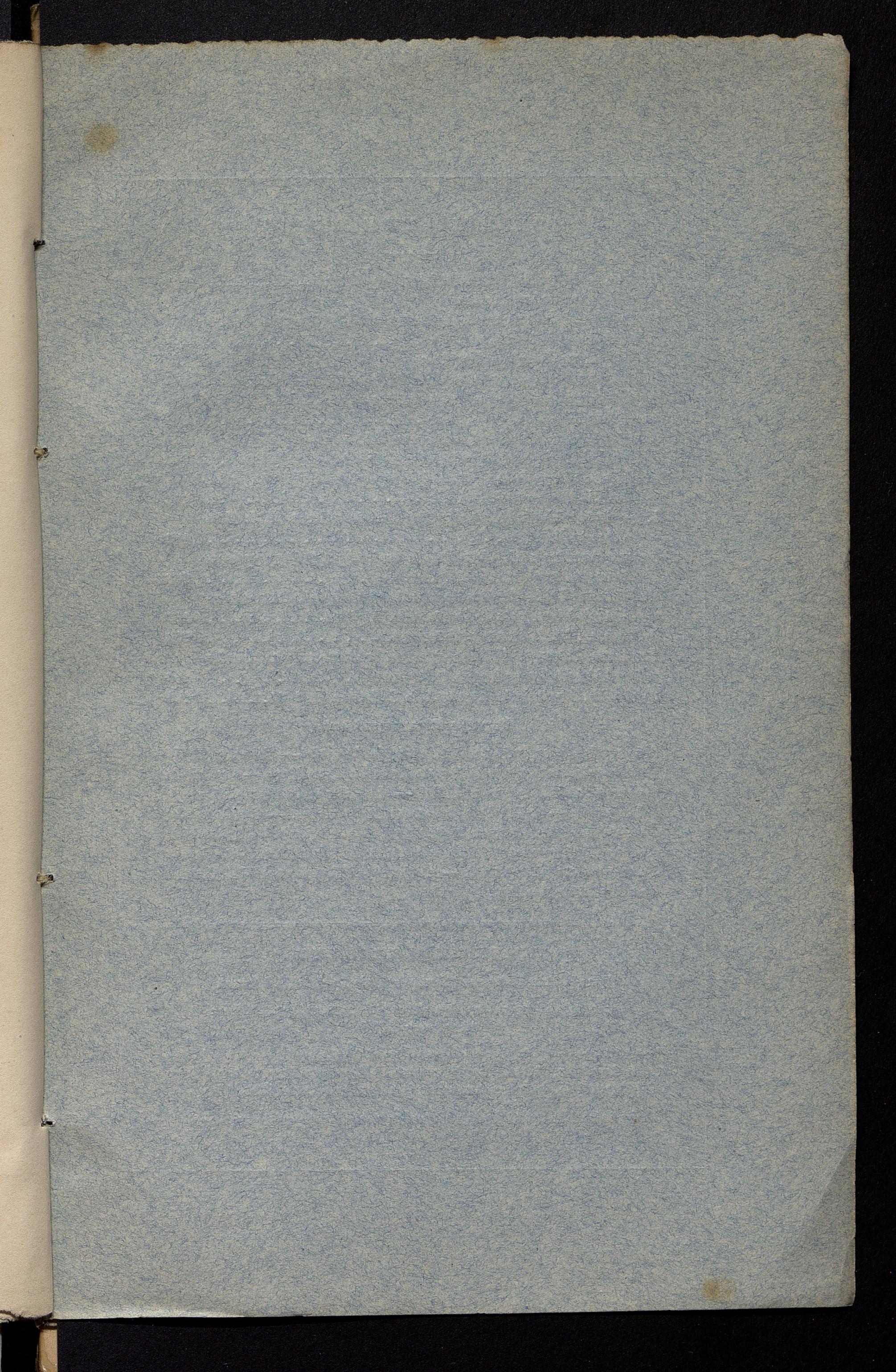
de cervelle ou de sang,..... autant de poétiques inventions des auteurs qui ont parlé de Solutré..... Ces fictions disparaissent en présence des faits mieux connus !

Extrait de la Revue :

MATÉRIAUX POUR L'HISTOIRE PRIMITIVE DE L'HOMME

Toulouse. — 1881.





SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE MAI

Les tumuli de Tarbes, Hautes et Basses-Pyrénées.....	209
<i>Avec deux planches.</i>	
Comte BÉGOUEN : Manches de hache trouvés dans les mines de sel d'Hallein (Autriche).....	215
<i>Avec deux photographies</i>	
E. CARTAILHAC : Les sépultures de Solutré (Saône-et-Loire).....	223
A. DE MARET : Fouilles de la grotte du Placard près de Rochebertier (Charente).....	229
L.-A. GIRARDOT : Etudes d'archéologie préhistorique, de géologie et de botanique dans les environs de Chatelneuf (Jura).....	233
C. AUBRION : L'âge de la pierre taillée (époque paléolithique) dans la Brie champenoise.....	234
J. DE BAYE : L'industrie acheuléenne dans le Loess de la Brie champenoise.....	235
ADRIEN ARCELIN : La classification archéologique appliquée à l'époque quaternaire.....	236
PH. THOMAS : Recherches sur les sépultures anciennes des environs d'Aïn-el-Bey, près de Constantine, Algérie.....	237
A. CARINA : De l'homme préhistorique.....	240
FRANCESCO MOLON : Préhistoriques et contemporains. Etudes palethnologiques. Le peuple ligure.....	242
La réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne, en 1884.....	244

Nouvelles et correspondances.

Préparatifs du congrès archéologique de Vannes — Travaux de la section d'anthropologie de l'Association française à Alger. — Cinquième congrès archéologique à Tiflis. — Le Musée ethnographique du Trocadéro. — Le Musée d'artillerie aux Invalides. — Le Musée des antiques à Lille. — Les anciens peuples de l'Hispanie. — La médaille et le diplôme accordés aux exposants de l'exposition des sciences anthropologiques en 1878. — Le Musée préhistorique de MM. Gabriel et Adrien de Mortillet.

PRIX D'ABONNEMENT

Pour la France et pour l'Etranger (Union postale), 15 francs.

Il reste un très-petit nombre de collections complètes. 2^e Série :
10 volumes, 150 fr.

Le meilleur mode d'abonnement est l'envoi d'un mandat postal à l'ordre du Directeur, 5, rue de la Chaîne, à Toulouse. Le talon sert de quittance. On s'abonne aussi par l'entremise des Libraires.

Le tome V 1875 et les livraisons ne se vendent pas séparément.